

Un Soir au bord de la Mer

Tout nous parle dans la nature.
 L'océan dit : "Je suis l'harmonieux murmure,
 Qui vient des vagues et des vents
 Et berce les mortels depuis des milliers d'ans.
 Je suis la vaste sépulture,
 Où l'homme n'a jamais fondé de monuments.
 Par le feu du soleil j'assemble les nuages
 Qui faisaient dans le ciel irrité.
 A l'homme primitif perda sur mes rivages,
 Je parlais d'infini par mon immensité ;
 Mais l'homme plus hardi ne craint plus mes orages
 Et traverse mes flots avec impunité."

La terre dit : "Je suis un monde
 Où le plaisir factice abonde,
 Mais où l'homme errant passe en versant des pleurs.
 Je suis la volupté seconde,
 Mère des printemps pleins d'ardeur,
 Qui fait chanter les mûrs, qui fait pousser les fleurs.
 Je fais l'homme puissant, je fais la femme belle,
 Et le génie humain qui s'inspire des cieux,
 Les arts et la science au vol andacieux.
 De mon sein toute chose est darable, éternelle.
 Mais je change et se renouvelle
 Dans un creuset mystérieux."

Et le ciel dit : "Je suis la divine lumière,
 L'inquiétude des penseurs.
 Je connais le secret de la terre.
 Par le nombril infini des globes voyageurs,
 Les dédaleuses d'or de la nature entière,
 Je proclame l'espérance des mondes meilleurs.
 Quand j'étends de la nuit les voiles poétiques,
 L'homme admire en rêvant mes astres magnifiques ;
 A ces lointains flambeaux de l'ordre universel,
 Il trouve dans son cœur des liens sympathiques.
 Je suis l'éblouissant et le merveilleux ciel,
 Le mystère voilé, l'infini, l'éternel."

EDOUARD HUOT.

LES PUNITIONS A L'ECOLE

Il y a deux catégories de personnes qui peuvent traiter pertinemment les questions scolaires. En premier lieu, celles qui ont fait une étude spéciale du sujet et qui ont enseigné pendant longtemps ; ce sont les instituteurs et les institutrices qui ont pris leur profession à cœur, et qui n'ont pas fait de l'enseignement un simple métier. Ceux-là peuvent et doivent se prononcer sur un sujet qui est complètement de leur ressort.

Mais il y a encore d'autres personnes qui peuvent aussi, dans une grande mesure, rendre d'utilis services en écrivant sur l'enseignement. Ce sont les élèves qui ont été formés par ces instituteurs, et qui ont pu étudier sur eux-mêmes les différentes méthodes qu'on leur a fait suivre. Un homme intelligent qui a étudié, tant aux écoles que dans les collèges, pendant douze ou quinze années de sa vie, doit avoir saisi bien des choses, fait bien des réflexions qui ont pu échapper même aux maîtres qui l'ont formé. Pour mieux expliquer ma pensée, je donnerai un exemple.

Ainsi, j'ai vu un élève de belles-lettres apprendre et réciter par cœur tout le premier chant de l'Enéide de Virgile, c'est-à-dire 760 vers. J'en ai vu un autre—que je connais bien—traduire d'une manière satisfaisante l'Iliade d'Homère, à quelqu'endroit qu'on ouvrît le livre. C'était réellement beau, à un certain point de vue, et ni le professeur ni l'auditoire (car l'épreuve avait lieu en public) n'ont marchandé leurs applaudissements. Mais personne, sauf ces deux élèves, n'a jamais compris le travail herculéen auquel ils ont dû s'astreindre pour arriver à un semblable résultat, et les matières importantes qu'ils leur a fallu négliger pour accomplir une tâche parfaitement inutile d'ailleurs.

Il en est de même sous beaucoup d'autres rapports, et nous nous en convaincrons surtout à propos des punitions corporelles, titre que j'ai inscrit en tête de cet article, et dont nous allons de suite nous occuper.

Dans sa circulaire du 15 juin 1877, l'honorable surintendant de l'Instruction publique s'exprime ainsi :

"Abstenez-vous, autant que possible, des punitions corporelles et, surtout, des punitions humiliantes qui,